

## Chapitre premier

### ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA SESSION

1. La Commission du droit international a tenu sa cinquante-cinquième session à son siège, à l'Office des Nations Unies à Genève, du 5 mai au 6 juin 2003 pour la première partie de session et du 7 juillet au 8 août 2003 pour la seconde partie de session. La session a été ouverte par M. Robert Rosenstock, Président de la Commission à sa cinquante-quatrième session.

#### A. – Composition de la Commission

2. La Commission se compose des membres suivants:

M. Emmanuel Akwei ADDO (Ghana)  
M. Husain AL-BAHARNA (Bahreïn)  
M. Ali Mohsen Fetais AL-MARRI (Qatar)  
M. João Clemente BAENA SOARES (Brésil)  
M. Ian BROWNLIE (Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord)  
M. Enrique CANDIOTI (Argentine)  
M. Choung Il CHEE (République de Corée)  
M. Pedro COMISSÁRIO AFONSO (Mozambique)  
M. Riad DAOUDI (République arabe syrienne)  
M. Christopher John Robert DUGARD (Afrique du Sud)  
M. Constantin ECONOMIDES (Grèce)  
Mme Paula ESCARAMEIA (Portugal)  
M. Salifou FOMBA (Mali)  
M. Giorgio GAJA (Italie)  
M. Zdzislaw GALICKI (Pologne)  
M. Peter KABATSI (Ouganda)  
M. Maurice KAMTO (Cameroun)  
M. James Lutabanzibwa KATEKA (République-Unie de Tanzanie)  
M. Fathi KEMICHA (Tunisie)  
M. Roman Anatolyevitch KOLODKIN (Fédération de Russie)  
M. Martti KOSKENNIEMI (Finlande)  
M. William MANSFIELD (Nouvelle-Zélande)  
M. Michael MATHESON (États-Unis d'Amérique)<sup>1</sup>  
M. Teodor Viorel MELESCANU (Roumanie)  
M. Djamchid MOMTAZ (République islamique d'Iran)  
M. Bernd NIEHAUS (Costa Rica)  
M. Didier OPERTTI BADAN (Uruguay)

M. Guillaume PAMBOU-TCHIVOUNDA (Gabon)  
M. Alain PELLET (France)  
M. Pemmaraju Sreenivasa RAO (Inde)  
M. Víctor RODRÍGUEZ CEDEÑO (Venezuela)  
M. Robert ROSENSTOCK (États-Unis d'Amérique)<sup>2</sup>  
M. Bernardo SEPÚLVEDA (Mexique)  
Mme Hanqin XUE (Chine)  
M. Chusei YAMADA (Japon)

3. À sa 2751<sup>e</sup> séance, le 5 mai 2003, la Commission a élu M. Constantin Economides (Grèce), M. Roman Anatolyevitch Kolodkin (Fédération de Russie) et M. Teodor Viorel Melescanu (Roumanie) aux sièges devenus vacants à la suite du décès de Valery Kuznetsov et de l'élection de MM. Bruno Simma et de Peter Tomka à la Cour internationale de Justice.

4. À sa 2770<sup>e</sup> séance, le 7 juillet 2003, la Commission a élu M. Michael Matheson (États-Unis d'Amérique) au siège devenu vacant à la suite de la démission de M. Robert Rosenstock.

#### B. – Membres du bureau et bureau élargi

5. À ses 2751<sup>e</sup> et 2756<sup>e</sup> séances, la Commission a élu le bureau suivant:

*Président:* M. Enrique Candiotti  
*Premier Vice-Président:* M. Teodor Viorel Melescanu  
*Second Vice-Président:* M. Choung Il Chee  
*Président du Comité de rédaction:* M. James Lutabanzibwa Kateka  
*Rapporteur:* M. William Mansfield

6. Le bureau élargi de la Commission se composait des membres du bureau élus pour la session, des anciens présidents de la Commission<sup>3</sup> et des rapporteurs spéciaux<sup>4</sup>.

7. Sur la recommandation du bureau élargi, la Commission a constitué un groupe de planification composé des membres suivants: M. Teodor Viorel Melescanu (Président), M. Emmanuel Akwei Addo, M. João Clemente Baena Soares, M. Ian Brownlie,

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> MM. João Clemente Baena Soares, Zdzislaw Galicki, Peter Kabatsi, Alain Pellet, Pemmaraju Sreenivasa Rao, Robert Rosenstock et Chusei Yamada.

<sup>4</sup> MM. Christopher John Robert Dugard, Giorgio Gaja, Alain Pellet, Pemmaraju Sreenivasa Rao, Víctor Rodríguez Cedeño et Chusei Yamada.

<sup>1</sup> Voir *infra* par. 4.

M. Choung Il Chee, M. Christopher John Robert Dugard, M. Constantin Economides, Mme Paula Escarameia, M. Salifou Fomba, M. Giorgio Gaja, M. Zdzislaw Galicki, M. Peter Kabatsi, M. Martti Koskeniemi, M. Michael Matheson, M. Didier Opertti Badan, M. Alain Pellet, M. Pemmaraju Sreenivasa Rao, M. Victor Rodríguez Cedeño, M. Robert Rosenstock, M. Bernardo Sepúlveda, M. Chusei Yamada et M. William Mansfield (membre de droit).

### C. – Comité de rédaction

8. À ses 2751<sup>e</sup>, 2753<sup>e</sup> et 2764<sup>e</sup> séances, tenues respectivement les 5, 7 et 28 mai 2003, la Commission a constitué un comité de rédaction composé des membres suivants pour les sujets indiqués:

a) *Les réserves aux traités*: M. James Lutabanzibwa Kateka (Président), M. Alain Pellet (Rapporteur spécial), M. Pedro Comissário Afonso, Mme Paula Escarameia, M. Salifou Fomba, M. Giorgio Gaja, M. Maurice Kamto, M. Víctor Rodríguez Cedeño, M. Robert Rosenstock, Mme Hanqin Xue, M. Chusei Yamada et M. William Mansfield (membre de droit).

b) *Protection diplomatique*: M. James Lutabanzibwa Kateka (Président), M. Christopher John Robert Dugard (Rapporteur spécial), M. Emmanuel Akwei Addo, M. Ian Brownlie, Mme Paula Escarameia, M. Giorgio Gaja, M. Zdzislaw Galicki, M. Peter Kabatsi, M. Roman Anatolyevitch Kolodkin, M. Martti Koskeniemi, M. Djamchid Momtaz, M. Victor Rodríguez Cedeño, M. Robert Rosenstock, M. Bernardo Sepúlveda, M. Chusei Yamada et M. William Mansfield (membre de droit).

c) *Responsabilité des organisations internationales*: M. James Lutabanzibwa Kateka (Président), M. Giorgio Gaja (Rapporteur spécial), M. Ian Brownlie, M. Choung Il Chee, M. Riad Daoudi, M. Constantin Economides, Mme Paula Escarameia, M. Salifou Fomba, M. Martti Koskeniemi, M. Roman Anatolyevitch Kolodkin, M. Pemmaraju Sreenivasa Rao, M. Bernardo Sepúlveda, M. Chusei Yamada et M. William Mansfield (membre de droit).

9. Le Comité de rédaction a tenu au total 11 séances sur les trois sujets indiqués ci-dessus.

### D. – Groupes de travail

10. À ses 2756<sup>e</sup>, 2758<sup>e</sup>, 2762<sup>e</sup>, 2769<sup>e</sup> et 2771<sup>e</sup> séances, tenues respectivement les 13, 16 et 23 mai, 6 juin et 8 juillet 2003, la Commission a également constitué les groupes de travail et le groupe d'étude à composition non limitée ci-après:

a) *Responsabilité des organisations internationales*: Président, M. Giorgio Gaja.

b) *Protection diplomatique*: Président, M. Christopher John Robert Dugard.

c) *Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont*

*pas interdites par le droit international (responsabilité internationale en cas de perte causée par un dommage transfrontière découlant d'activités dangereuses)*: Président, M. Pemmaraju Sreenivasa Rao.

d) *Actes unilatéraux des États*: Président, M. Alain Pellet.

e) *Fragmentation du droit international: difficultés découlant de la diversification et du développement du droit international*: Président, M. Martti Koskeniemi.

11. Le 16 mai 2003, le Groupe de planification a constitué à nouveau un groupe de travail sur le programme de travail à long terme, qui était composé comme suit: M. Alain Pellet (Président), M. João Clemente Baena Soares, M. Zdzislaw Galicki, M. Maurice Kamto, M. Martti Koskeniemi, Mme Hanqin Xue et M. William Mansfield (membre de droit).

### E. – Secrétariat

12. M. Hans Corell, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique, représentait le Secrétaire général. M. Václav Mikulka, Directeur de la Division de la codification du Bureau des affaires juridiques, assumait les fonctions de secrétaire de la Commission et, en l'absence du Conseiller juridique, représentait le Secrétaire général. Mme Mahnoush Arsanjani, Directrice adjointe de la Division de la codification, assumait les fonctions de secrétaire adjointe de la Commission. M. George Korontzis, juriste hors classe, assumait les fonctions de secrétaire assistant principal de la Commission et MM. Trevor Chimimba, Renan Villacis et Arnold Pronto, juristes, étaient secrétaires assistants de la Commission.

### F. – Ordre du jour

13. À sa 2751<sup>e</sup> séance, la Commission a adopté pour sa cinquante-cinquième session l'ordre du jour suivant:

1. Nomination à des sièges devenus vacants (article 11 du statut).
2. Organisation des travaux de la session.
3. Protection diplomatique.
4. Les réserves aux traités.
5. Actes unilatéraux des États.
6. Responsabilité internationale pour les conséquences préjudiciables découlant d'activités qui ne sont pas interdites par le droit international (responsabilité internationale en cas de perte causée par un dommage transfrontière découlant d'activités dangereuses).
7. Responsabilité des organisations internationales.
8. Fragmentation du droit international: difficultés découlant de la diversification et du développement du droit international.
9. Ressources naturelles partagées.
10. Programme, procédures, méthodes de travail et documentation de la Commission.
11. Coopération avec d'autres organismes.
12. Date et lieu de la cinquante-sixième session.
13. Questions diverses.